



**Le comité départemental de tir à l'arc du Val de Marne
et la compagnie d'arc de Saint-Maur 08 94 250**

ont le plaisir de vous inviter au

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TAE 2x70m Ex FITA

Qualificatif pour le championnat de France

Concours fermé

Le Dimanche 16 JUIN 2019



LIEU : Avenue Champlain – 94430 Chennevières sur Marne

Horaires : **Dimanche matin : tirs de qualification**

Ouverture du greffe :	7h30
Début de l'échauffement :	8h15
Inspection du matériel :	8h45
Début des tirs :	9h00

Dimanche après-midi : Duels

Début des duels individuels :	14h00
Suivi des duels par équipes	

Pour les blasons, voir le règlement sur le site du comité départemental : <http://www.arc-cd94.fr>
(Commission - Sportive-Règlement des championnats départementaux)

Durant la compétition, le règlement du championnat départemental du Val de Marne sera appliqué.

Obligations : Licence 2019 (avec photo) – Certificat médical à jour
Tenue blanche ou de club obligatoire, de l'échauffement jusqu'au podium

Inscriptions : A retourner avant le samedi 8 JUIN 2019 à :
Compagnie d'arc de Saint-Maur
55 quai de Bonneuil, 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Tél : 01 70 13 31 18 E-Mail : departemental@arcsaintmaur.fr

Résultats : Les récompenses seront remises le soir après les duels par équipes.
Récompense aux trois premiers de chaque catégorie et à l'équipe finissant première.

Une buvette sera assurée pendant la durée du championnat.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TAE 2x70 ex FITA

Organisé par la compagnie d'arc de Saint-Maur

Le 16 JUIN 2019

Compagnie/Club : _____

Responsable des inscriptions : _____

Adresse : _____

Tel : _____ E-Mail : _____

NOM/PRENOM	N° LICENCE	CATEGORIE	ARME